



Lyon - Turin : un enjeu essentiel pour le report modal

Le 17 février, une délégation de la CGT s'est rendue sur le chantier du Lyon-Turin pour constater l'avancement des travaux du tunnel de base entre la France et l'Italie (St Jean de Maurienne - Suze) dont l'ouverture est prévue en 2032.

C'était aussi l'occasion pour la CGT de réaffirmer son positionnement favorable pour cette liaison ferroviaire indispensable socialement, économiquement et écologiquement.

Les défis environnementaux imposent de prendre des mesures drastiques et volontaristes pour la préservation de la planète et de ses habitants, ce chaînon manquant pour le développement du fret et central du corridor méditerranéen doit y contribuer.

C'est dans ce sens que la CGT défend l'ensemble du projet détaillé dans la déclaration d'utilité publique de 2013, avec la réalisation concomitante de toutes les voies d'accès permettant un report modal massif de la route vers le rail et le dégagement de sillons sur la ligne ferroviaire actuelle pour le développement des TER sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

A un moment où la pollution fait des ravages, il est urgent de donner au rail et à l'entreprise publique SNCF tous les moyens permettant de rééquilibrer les modes de transport dans un sens écologique, et de faire payer le juste coût à chacun de ces modes.

Le président de la SNCF, Jean-Pierre Farandou, a rappelé récemment son objectif de doubler les volumes de trafics fret et de voyageur d'ici 2030.

Pour la CGT, ce n'est pas en multipliant les opérateurs ferroviaires dans le cadre de l'ouverture à la concurrence que nous y parviendrons mais en investissant au moins 100 milliards d'euros dans la modernisation de l'infrastructure ferroviaire, l'innovation, l'emploi, la formation et en garantissant le caractère public, unique et intégré de la SNCF.

Montreuil, le 28 février 2022.